S'installer - Transmettre en races locales C'est possible !

Le projet économique

LE PROJET ÉCONOMIQUE (OU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE) EST UNE ÉTAPE IMPORTANTE ET OBLIGATOIRE DANS LE CADRE D'UNE INSTALLATION.

IL PERMET DE MODÉLISER L'OUTIL DE TRAVAIL ET DE FIXER DES OBJECTIFS À ATTEINDRE.

VOICI LES ÉTAPES CLÉS À RESPECTER.



IDENTIFIER LES ATTENTES/BESOINS DU TERRITOIRE

Etude de marché = s'assurer que son environnement économique est propice pour développer l'activité prévue.

Les races locales peuvent marquer une différence :

- Créneaux de valorisation unique
- Produits différents et porteur d'une grande typicité
- Argument de l' « authenticité » très apprécié des consommateurs
- Sensibilité du public à la préservation de races menacées

Attention :

- Identifier si le voisinage n'est pas hostile, la place disponible sur les marchés, la proximité d'une ville...
- Connaitre les spécificités culinaires locales et en tirer parti.



FAIRE LE PARI DE LA VALEUR AJOUTÉE

Les clés de la réussite des projets en race locales :

1 Optimiser les produits (vente et prix de vente) :

- Bien valoriser les productions de la race : ex. en Porc Blanc de l'Ouest, on valorise l'animal de la tête aux pieds en charcuterie, graisse salée, viande fraîche...
- Rechercher la qualité des produits avant tout : c'est à cela que le client est sensible en premier
- Valoriser les co-produits : **« rien ne se perd, tout se transforme ! »** *(ex : élever des cochons avec le lactosérum issu de la fromagerie)*

2 Maîtriser les charges :

- Charges de structures et opérationnelles réduites en lien avec la spécificité des races (conduite d'élevage, rusticité et robustesse, races mixtes, facilité de reproduction...)

➔ **Indispensable :** calculer son coût par rapport au prix de revient pour ces produits

3 Mettre en avant la valeur ajoutée éthique, sociale et environnementale des produits :

- Liée à l'élevage extensif en plein air, à l'enrichissement des écosystèmes, à la qualité de l'eau, à la moindre utilisation d'intrants
- Utilisation de ferments fermiers naturels typiques et rares *(ex : Gwell)*
- Attrait touristique que représente le paysage d'une race locale différente intégrée dans son milieu naturel et différente de celles que l'on voit partout. (*ex : Vaches Maraichines dans le marais Poitevin*)

avec le soutien financier de

FONDATION DE FRANCE · Région BRETAGNE · Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION · Collectifs agro-écologiques GIEE-AEP · Région PAYS DE LA LOIRE · RÉGION Nouvelle-Aquitaine

DIMENSIONNER MON PROJET

S'installer en races locales = autonomie décisionnelle importante

Des questions importantes pour commencer car de nombreux systèmes sont possibles :

- Est-ce une reprise d'une ferme existante ou une création ?
- Je m'installe seul ou à plusieurs ?
- Quelles sont les ateliers choisis ?
- La production de la race locale est-elle suffisamment rentable pour en faire une activité principale ? Ou ai-je besoin de développer un autre atelier ?
- Est-ce pour compléter une offre de production ?
- Est-ce pour un complément de revenu en tant que double actif ?
- Est-ce une installation progressive ?
- Quelle est sa cohérence dans mon projet (polyculture-élevage, diversification, simple plaisir) ?

Ces questions déterminent aussi les possibles évolutions de l'outil de travail et l'atteinte des objectifs définis.

Attention, lors du dimensionnement du projet, les chiffres utilisés dans les systèmes conventionnels ne sont bien souvent pas adaptés.



LES AIDES ET LEVIERS POUR M'INSTALLER

En races locales, il est possible de s'installer sans les aides : installation progressive, faible investissement de départ.

Autrement, voici les aides disponibles :

- Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP), si vous avez moins de 40 ans = aides à l'installation classiques : Dotation Jeune Agriculteur

➔ Pour plus de renseignements, s'adresser aux « Points Accueil Installations » de votre région.

- Aides du Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCAE)
- Financement participatif de certains projets possible comme l'aide à l'achat de troupeaux : public sensible à la préservation des races

Il existe une aide spécifique aux races locales dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques de la PAC : l'aide « Protection des Races Menacées (MAEC PRM) ». Cette prime est déterminée sur la base d'une aide directe par UGB. Les règles d'obtention sont disponibles par Région : voir avec les conservatoires des races visées.

Et encore de nombreuses solutions pour vous installer : Réseau Terre de Liens, AMAP pour la sécurisation des trésoreries, conventions avec les Espaces Naturels Sensibles pour le foncier...

N'hésitez plus, lancez-vous !

CONSERVATOIRE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES DU CENTRE OUEST ATLANTIQUE cregene · CRAPAL Conservatoire des Races Animales en Pays de la Loire · RACES DE BRETAGNE